

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS333

présenté par

Mme Chapelier, M. Christophe et Mme Firmin Le Bodo

à l'amendement n° AS|255 de Mme Rist

ARTICLE 5

Compléter le quatrième alinéa par les mots :

«, et disposent d'un budget affecté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.